

► AFRIQUE DES GRANDS LACS

Pax africana

Les États africains ont fait un long chemin depuis les indépendances pour organiser des structures de gestion des conflits et de promotion de la paix. La communauté internationale doit soutenir ce processus et exiger des États signataires d'accords de paix le respect de leurs engagements.

Cinquante ans après les indépendances, le continent africain connaît encore, à l'image de la région des Grands Lacs, des conflits parfois anciens, multinationaux et dont les populations sont les premières victimes. On pourrait être tenté de se laisser aller à l'afro-pessimisme en évoquant l'incapacité de ces pays à se prendre en main et à trouver des solutions durables à leurs problèmes de paix et de sécurité.

Ce serait oublier que les États africains en général et ceux des Grands Lacs en particulier promeuvent depuis le début de cette décennie des mécanismes susceptibles de favoriser une « pax africana ». Cela se lit d'abord à travers la création en 2003 du conseil de paix et de sécurité (CPS). Les pays

membres de l'Union africaine se sont ainsi dotés pour la première fois d'une structure permanente, chargée de prévenir et d'assurer une gestion africaine des conflits. En privilégiant la « non-indifférence » au détriment de la « non-ingérence », chère à la défunte Organisation de l'unité africaine (OUA), les États s'octroient le droit et le devoir de participer activement à la prévention et la résolution des conflits sur l'ensemble du continent. On assiste ainsi en Afrique depuis le début des années 2000 à la multiplication des missions d'information dans les pays en conflits, l'envoi ou le soutien aux missions de maintien de la paix, des sanctions aux États, notamment aux gouvernements putschistes... choses qui auraient simplement relevé quelques années plus tôt de la gageure.

Les conflits de la région des Grands Lacs ont également été inscrits à l'agenda du CPS. Ce dernier a par exemple soutenu la Mission africaine au Burundi (Miab) chargée de superviser la mise en œuvre des accords de cessez-le-feu. La République démocratique du Congo (RDC), quant à elle, a reçu une mission d'information africaine mandatée par le CPS. Les États de la région des Grands Lacs ont eux-mêmes mis sur pied des mécanismes institutionnels de prévention et de gestion collective des conflits. On peut citer la Communauté des États de l'Afrique de l'Est, la Communauté Économique des pays des Grands Lacs. L'organe le plus avancé étant sans conteste le pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement. Adopté en 2006 au sein de la Conférence Internationale de la région des Grands Lacs, le pacte est entré en vigueur en 2008 après une ratification des parlements. Tous ces mécanismes n'ont cependant pas

encore ramené la paix dans la région. Comme le montre l'exemple de la RDC. L'Est de ce pays, grand comme cinq fois la France, offre encore le spectacle de batailles opposant depuis près de quinze ans divers groupes nationaux et étrangers, ainsi que ces groupes et l'armée nationale.

Si ces mécanismes offrent un cadre encore pertinent aujourd'hui, ils sont pour la plupart pénalisés par des contradictions à la fois endogènes et exogènes. La première contradiction est le non-respect par les États des engagements qu'ils ont pris, ce qui évidemment contribue à retarder l'avènement d'une paix durable. C'est le cas du pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dont les dispositions de non-agression mutuelle, de protection des civils, de lutte contre l'impunité dans l'exploitation des ressources minérales, de règlement pacifique des problèmes fonciers... n'ont été prises en compte par aucun des pays. Un non-respect lié au fait que ces pays sont tous, directement ou indirectement, des protagonistes du conflit.

L'autre contradiction vient de l'attitude de la communauté internationale qui n'accompagne pas efficacement les efforts et initiatives menés par les pays des Grands Lacs. Aucun pays de la communauté internationale ne s'est par exemple attelé à interroger les pays des Grands Lacs sur leur incapacité à remplir les engagements pris en signant le pacte. Il faut pourtant que la communauté internationale accompagne les pays des Grands Lacs dans l'identification de leurs manquements afin d'y remédier. ■

Zobel **Behalal**,
Chargé de mission Prévention
et résolution des conflits.

Ressources naturelles et conflits

Parmi d'autres revendications, la campagne « République démocratique du Congo, un avenir à reconstruire » demande la fin de la militarisation de l'exploitation et du commerce des ressources naturelles. Afin que les ressources du sous-sol congolais ne soient plus un facteur majeur du conflit, la campagne demande aux entreprises impliquées l'instauration de mécanismes de contrôle. De plus, un dispositif multilatéral de certification doit être mis en place. Enfin, Les acteurs économiques et politiques entretenant ce trafic doivent être poursuivis et sanctionnés.

<http://ccfd-terresolidaire.org/campagne-RDC>

ACTUELLES

page 4

Turquie, Cuba, Indonésie, Gaza, élections en Birmanie et aux Philippines...

DOSSIER SPÉCIAL AFRIQUE

page 6

50 ans après les indépendances, un autre regard sur l'Afrique.



© Thierry Bézétilon

Face à la faillite des politiques, des alternatives citoyennes

page 7

Regards croisés

page 8

L'Afrique en quête d'indépendance économique

page 11

Les sociétés civiles, fers de lance de la démocratie

page 16

Tous les rêves sont-ils permis ?

page 23

La mobilité est un droit

page 25

Chrétiens et musulmans, un dialogue d'homme à homme

page 26

CULTURES

page 28

LA VOIX DE YARAKH

Le théâtre participatif, outil de sensibilisation dans une banlieue déshéritée de Dakar.



© D.R.

par Philippe Mayol

Responsable du service Afrique au CCFD-Terre Solidaire.

Ceux qui font bouger l'Afrique

L'actualité 2010 de l'Afrique est passionnante. Outre le fait qu'elle accueille en Afrique du Sud sa première coupe du monde de football et qu'une douzaine de pays organisent des élections générales, le 50^e anniversaire de l'indépendance de quatorze ex-colonies françaises subsahariennes nous invite à revenir sur les relations de notre pays avec ce continent.

S'il est possible d'apprécier les liens existants entre les acteurs étatiques ou économiques français et africains, il est illusoire d'imaginer que ces relations émanent d'une volonté populaire, tant les visions et la manière qui les guident sont éloignées des préoccupations citoyennes.

Rien ne permet en effet aux citoyens d'avoir une prise sur ces sphères – gouvernementales, politiques ou économiques – qui avancent sur des objectifs et des modes opératoires difficilement lisibles, voire parfois affairistes (la fameuse Françafrique). Certes, de nombreux militants français et africains essayent de redonner du sens à ces relations, mais ces initiatives sont loin de constituer une masse critique susceptible d'exprimer une volonté des peuples à cheminer ensemble.

Une large frange de la population reste à l'écart de cette agitation franco-africaine. Au mieux, elle conçoit cette relation sous un angle de partage et de coaction. Au pire, elle la vit de façon négative. L'imagerie populaire française reste marquée par des préjugés tenaces sur l'Afrique. De façon corollaire, l'image des Français est de plus en plus dégradée sur le continent, surtout auprès de la jeune génération. Elle nous reproche les restrictions humiliantes imposées pour venir et séjourner en France. Elle soupçonne notre pays d'être dans une posture constante d'ingérence dans les jeux politiques internes à l'Afrique. Elle est révoltée par les inégalités sociales et économiques entre nos deux mondes. Enfin, elle est choquée par le refus de la France à assumer ses responsabilités directes ou indirectes dans des événements dramatiques – que nous avons oubliés, mais pas eux – comme ceux de 1947 à Madagascar ou 1955 au Cameroun (voir Repères pp. 8-9).

L'Élysée a proposé que l'année 2010 soit celle de l'Afrique en France. Cette initiative pouvait être l'occasion de nous interroger sur la manière dont nous envisageons l'avenir de nos rapports avec ce continent. Mais les événements prévus restent dominés par des enjeux diplomatiques et économiques et non citoyens (sommet de chefs d'État, défilé de contingents africains lors du 14 juillet). L'avenir de la relation franco-africaine ne peut se faire sans une implication des peuples et passe par une meilleure connaissance mutuelle.

C'est dans cet esprit que nous avons imaginé ce numéro spécial de FDM. En voulant donner quelques éclairages sur ce qui fait bouger l'Afrique d'aujourd'hui, nous espérons ainsi contribuer au renforcement de la portée citoyenne de cette année africaine en France. ■

► LES SOCIÉTÉS CIVILES

Fers de lance de la démocratie



© Acord/Tchad

Manifestation de paysans, soutenus par Acord, dans l'Est tchadien.

Depuis une vingtaine d'années, grâce à des processus démocratiques – pourtant erratiques – et aux Forums sociaux, des coalitions rassemblant syndicats, ONG, associations de droits de l'homme, de femmes... se sont organisées en Afrique en contre-pouvoir des États. Décryptage d'un phénomène porteur d'espoir.

Jusque dans les années 1990, il existait peu d'opportunités de participer à la vie des pays ; c'était l'affaire des élites urbaines (intellectuels, militants politiques, étudiants...) et des cadres du développement. Face à des États forts, aux partis uniques, avec des syndicats et des médias sous contrôle, et une répression massive des opposants, c'est dans le milieu chrétien que vont se former plusieurs générations de militants sociaux (voir hors-texte). Lorsque le FMI et la Banque mondiale mettent en place les plans d'ajustement structurel dans les années 1980, des milliers de cadres de l'État limogés vont créer une multitude d'organisations de développement dans tous les secteurs : production agricole, commercialisation, formation et emploi des jeunes, santé, sida, genre, microfinance... C'est le début de l'âge d'or des ONG locales. Et cela arrange tout le monde ! Les États fragilisés laissent faire et les Institutions multilatérales les considèrent

Appui de l'Église à la démocratie

Les Mouvements de jeunesse protestants et catholiques (Joc, Jac, Jec...) ont été – et sont encore – des lieux de formation très importants. Les services de développement ont davantage été des outils des diocèses que des lieux de militantisme. L'Église catholique qui avait joué un rôle important durant les transitions démocratiques, au début des années 1990, est beaucoup moins présente dans le débat public. Aujourd'hui, ce sont les Comités Justice et Paix qui sont les plus actifs au sein des sociétés civiles africaines.

comme une alternative aux États défailants et corrompus. Les ONG, alliées du libéralisme ? Sans aller jusque-là, elles sont régulièrement pointées du doigt : en compétition dans la recherche de financements, gouvernance peu transparente et sans réelle légitimité...

Mais aujourd'hui, de multiples coalitions se sont organisées en contre-pouvoir. On ne parle plus de programmes de développement, mais de politiques publiques. On ne se définit plus seulement comme un acteur de développement mais aussi comme un acteur citoyen, militant pour un État de droit au service des peuples. Les syndicats, de retour au sein des sociétés civiles, ont remis les questions sociales (droits des travailleurs, système de protection sociale...) au cœur du débat public. Les sociétés civiles s'intéressent et se mêlent de tout. Rien ne leur échappe, ni les politiques agricoles ni le budget de l'État, ni les réformes foncières, ni les élections, ni la corruption... Elles s'allient avec les puissants bailleurs de fonds qui veulent réformer la gouvernance publique, ainsi qu'avec les dirigeants réformateurs lorsque cela est possible. Au Cameroun, par exemple, elle s'intéresse à la politique fiscale de l'État, à son niveau de réendettement et à ses orientations budgétaires. Elle s'est alliée avec la société civile française pour vérifier que les fonds issus de l'annulation de la dette bilatérale française sont bien utilisés pour le développement.

Elles restent pourtant pleines de contradictions. Toute une génération de militants associatifs, notamment de défenseurs des droits de l'homme, a émergé après la conférence de La

Baule* et s'est mobilisée pour une alternance politique, afin de faire tomber les dictatures. Il leur est parfois difficile d'accepter l'évolution du paysage politique avec des oppositions discréditées sans programme, et encore plus de dialoguer avec les pouvoirs en place.

Elles ne sont pas non plus exemptes des critiques qu'elles portent envers le pouvoir : tensions ethniques, régionalisme, pouvoir autoritaire... Au Tchad, ce sont les organisations chrétiennes « sudistes » qui ont été le tremplin de l'action civique dès 1991. Très marquées par l'antagonisme Nord/Sud, elles ont développé une identité victimaire qui a débouché sur le refus de dialoguer avec les pouvoirs publics « nordistes » et de considérer les acteurs associatifs musulmans comme des interlocuteurs ou des alliés.

Mais les sociétés civiles pèsent chaque jour davantage dans les rapports de force politiques. Les communautés à la base suivent la même voie, plus lentement certes, mais elles commencent aussi à agir directement auprès des pouvoirs publics. Peut-être les élections locales leur donneront-elles de nouveaux pouvoirs ?

Jusqu'où aller ? Les sociétés civiles doivent-elles chercher à influencer des hommes politiques peu crédibles ou doivent-elles envoyer des représentants dans l'arène politique ? Ce qui est sûr, c'est que beaucoup des prochains leaders africains en seront issus. ■

Bruno **Angsthelm**, chargé de mission Afrique.

* La conférence de La Baule, en juin 1990, marque un tournant en liant de manière intrinsèque le développement et la démocratie (voir encadré p. 10).

La transformation sociale par la communication

En Afrique du Sud, les médias communautaires jouent un rôle important en permettant aux communautés rurales ou marginalisées de s'exprimer. Les autorités sont obligées de prendre en compte leurs critiques. Ils sont devenus des vecteurs indispensables de transformation sociale. Et même des outils de résistance à l'image de ce qui se fait en Amérique latine.



Nous sommes dans les locaux de Zibonele Community Radio, une radio communautaire sud-africaine située dans le township de Khayelitsha, aux abords de la ville du Cap. L'animateur rappelle en s'appuyant sur le calendrier des informations alternatives Amandla, qu'aujourd'hui nous célébrons la Journée internationale pour la justice sociale. Angle d'approche : les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en panne pour réduire la pauvreté*. Ce calendrier alternatif est une invention d'AIDC, le Centre d'information alternative pour le développement, allié du CCFD-Terre Solidaire depuis 2007. « La qualité sociale de l'information est primordiale », s'exclame Brian Ashley, le directeur du centre, « à travers 120 radios, ce sont plus de 7,5 millions d'auditeurs qui sont concernés. » Pour AIDC, la communication doit être mise au service du développement. Partant du constat qu'une partie de la société civile s'est éloignée des mouvements sociaux de base, AIDC s'est attelé à la « transformation » des

médias communautaires. Le centre veut développer le potentiel de mobilisation des organisations à même de formuler des politiques alternatives prenant en compte les besoins des populations les plus vulnérables. Le gouvernement sud-africain a conscience du potentiel mobilisateur des médias communautaires. Sous la pression de la société civile, un projet de loi, actuellement en discussion, va légitimer leur action en leur accordant un financement public. Néanmoins, ce texte fait polémique. « Nous saluons cette initiative, mais tel qu'il est aujourd'hui rédigé, ce projet de loi ne favorise pas l'indépendance des médias », souligne M. Ashley. Pour pérenniser l'action des médias communautaires et assurer leur viabilité financière, AIDC a plus d'un tour dans son sac. Il a mis en place un outil de suivi-évaluation innovant : le Community Media Index, qui mesure, entre autres, l'engagement solidaire et financier de la communauté pour faire face à la pression des publicitaires qui pourraient nuire à l'indépendance de ces médias.

« Agir local, penser global »

Les exemples de médias communautaires qui permettent aux communautés rurales ou marginalisées de s'exprimer sont nombreux. « À Riverside, malgré de nombreuses plaintes auprès de la police locale, un litige salarial entre un ouvrier agricole et son patron n'a pu se débloquer qu'à partir du moment où l'affaire fut diffusée sur les ondes », constate Brian Ashley. En Amérique latine ou aux États-Unis, les médias communautaires sont égale-

ment devenus de vrais outils de résistance. Dans la province d'Oaxaca au Mexique, le soutien à la grève des professeurs a permis de faire basculer le pouvoir local ; en Bolivie, ce sont les intérêts des classes ouvrières qui sont soutenus par les travailleurs miniers impliqués auprès de leurs radios communautaires. Mais pour AIDC, les transformations sociales doivent aussi être globales. En vue du Forum social mondial de Dakar en 2011, la construction et la participation à des réseaux stratégiques, aussi bien localement que globalement, est au cœur de sa stratégie. L'activité en réseau semble bien constituer un des piliers de la construction d'une nouvelle économie solidaire mondialisée... Reste à s'assurer de la bonne gouvernance de ces réseaux... ■

Charlotte **Boulangier**, chargée de mission Afrique.

* Les OMD prévoient de réduire la pauvreté de 50 % d'ici 2015.

Préserver l'indépendance de ces médias

En octobre 2009, AIDC a organisé une conférence rassemblant plus de 80 représentants de médias communautaires. Les résolutions qui en découlent concernent autant la gouvernance que la viabilité financière du média ; ou les modalités de collaboration en réseau ou en partenariat. Elles tracent une voie pour leur indépendance afin qu'ils jouent un rôle central dans la promotion de la justice sociale et économique.

Ch. B.

L'Église sud-africaine sur le front politique

Être un pont entre l'Église et l'État, voilà la mission que s'est fixée CPLO (Bureau de liaison parlementaire catholique). En agissant au cœur du Parlement, l'organisation catholique influe sur les décisions politiques et informe l'Église sur les positions des autorités politiques.

Dans une lettre pastorale, *Enfin Libre*, publiée en 1994, peu après les premières élections démocratiques sud-africaines, la Conférence épiscopale d'Afrique du Sud exprimait l'idée d'« une coopération critique et constructive » avec le nouvel ordre politique. Trois ans plus tard, en 1997, le Bureau de liaison parlementaire catholique, CPLO, structure spécialisée œuvrant pour une communication régulière et continue entre l'Église catholique, et le Parlement et le gouvernement, voyait le jour.

Depuis, l'organisation est devenue un acteur incontournable dans le paysage politique. Xénophobie, énergies alternatives, hausse des prix alimentaires, bombes à sous-munitions, enfants non accompagnés, migrants, accès à l'eau, trafic d'êtres humains... Sur ces nombreux sujets, CPLO s'engage.

« Nos chercheurs consacrent beaucoup de temps à participer aux commissions parlementaires, au cœur du législatif, où sont étudiées et discutées les lois et les politiques. Et plus important, où le public et des organisations comme la nôtre peuvent faire des propositions écrites ou orales », souligne Peter John Pearson, directeur de CPLO.

« Nos propositions s'appuient sur les dogmes-clés de la Pensée sociale de l'Église, surtout sur la notion du bien commun. Nous cherchons en premier lieu à savoir si la loi ou la politique proposée sera, ou pas, utile au bien commun de la société. Nous sommes aussi très attentifs aux notions de solidarité, d'option pour les pauvres, de subsidiarité. Dans les politiques financières, commer-

ciales et budgétaires, nous nous attachons particulièrement à la notion de destination universelle des biens et au principe de la priorité du travail sur le capital. » Les recommandations présentées au Parlement ont parfois été préparées avec d'autres organisations de la société civile, confessionnelles ou non. P. J. Pearson rencontre régulièrement les responsables des autres Églises chrétiennes du pays ainsi que les musulmans afin d'échanger.

Si CPLO intervient en amont du processus législatif, il reste aussi vigilant sur le terrain. En effet, « les textes de lois sud-africains sont fondamentalement progressistes, souligne Charlotte Boulanger, chargée de mission au CCFD-Terre Solidaire. En revanche, leur application fait débat. C'est le cas notamment de nombreux réfugiés qui ont du mal à obtenir un permis de travail malgré leurs qualifications et expériences professionnelles. »

Une communication dans les deux sens

« Nous sommes souvent perçus comme travaillant à sens unique : l'Église s'adressant au monde politique. Or, notre approche est à double sens : communiquer les vues de l'Église au Parlement et au gouvernement, mais aussi communiquer les vues des autorités politiques à l'Église. C'est la signification du terme "liaison" de notre appellation. »

Au-delà de son travail de recherche et d'interpellation, CPLO produit de nombreuses publications, destinées principalement aux responsables et militants d'Église. Elles sont

également distribuées aux médias catholiques, aux séminaires et autres institutions d'Église. De nombreux parlementaires et responsables gouvernementaux ont également demandé à être inclus dans la liste de diffusion par e-mails.

Ces travaux et réflexions sont régulièrement confrontés aux débats à travers l'organisation et l'animation de tables rondes et de séminaires. Sont invités des partis politiques, des ONG et différentes Églises. Les participants peuvent ainsi mieux comprendre la nature complexe et délicate des problèmes et suggérer des réponses fécondes et innovantes.

Fort de son expérience, CPLO aide les autres Conférences épiscopales africaines à mettre en place le même type de bureau de liaison dans leur propre pays. « Depuis 2007, nous avons formé des personnes du Ghana, du Nigeria, du Lesotho, du Zimbabwe, du Kenya, d'Ouganda et d'Éthiopie..., et nous avons rendu visite à ces pays afin que l'Église s'engage dans ce travail. »

Toutes ces activités ont, en définitive, un même objectif : la communication. « Le CPLO est un pont entre l'État et l'Église, et nous faisons en sorte que les idées, les valeurs, les opinions et les vues circulent dans les deux sens. Nous croyons que cela peut apporter une contribution importante à notre toute récente démocratie. Plus encore, c'est la manifestation réelle de la vérité profonde exprimée dans *Gaudium et Spes* : l'Église doit faire siennes les joies, les espérances, les peines et les préoccupations de chacun. » ■

CPLO

Traduction Catherine Meunier.

▶ CÔTE D'IVOIRE

Tous les rêves sont-ils permis ?

« De quelle Afrique rêvent les jeunes en Côte d'Ivoire ? Pensez-ils pouvoir jouer un rôle dans cette société qui sort d'années de guerre ? Madi Sollo, président du Programme d'appui à l'insertion sociale professionnelle et sociale – Paips, partenaire du CCFD-Terre Solidaire – et ses jeunes collaborateurs, ont échangé avec d'autres jeunes à Abidjan et à Bouaké.

La crise sociopolitique que vit le pays a favorisé un éveil des consciences. Les 18-35 ans d'aujourd'hui sont nés entre 1975 et 1992. Ils connaissent la crise économique, le multipartisme et la guerre et s'inscrivent dans la perspective d'une nouvelle vision, celle d'être maîtres de leurs destins.

Ainsi aspirent-ils à une nouvelle Côte d'Ivoire postcrise qui serait le reflet d'une Afrique nouvelle. Car la réalité qui se dégage en 50 ans d'indépendance est que l'on parle encore de famine en Afrique. L'homme qui a faim peut-il être indépendant ? C'est pourquoi, répondant à la question *De quelle Afrique rêvent les jeunes ?*, ils s'accordent tous sur une Afrique souveraine tant sur le plan alimentaire, politique, militaire qu'économique, une Afrique ne dépendant plus des desiderata des puissances coloniales et qui parle d'égal à égal avec le reste du monde.

Ils rêvent d'une Afrique développée, caractérisée par une bonne stabilité politique, économique et sociale, par la bonne gouvernance, où les richesses seraient justement réparties ; d'une Afrique où l'accès aux soins de santé primaire, à l'éducation de base, à l'autosuffisance alimentaire, à l'eau potable et à l'électricité soit une réalité pour tous. Ils rêvent de démocratie et de justice dans un pays de droit, où règne la paix et qui s'ouvre au développement. À la question *Comment vas-tu ?*, ils répondent à l'image du pays. À la question *De quoi demain sera fait ?*, ils répondent en pointillé. Un avenir hypothéqué, sans espoir. Un avenir non prometteur. Pour « réussir », il faut compter sur soi-même, se battre pour se faire une

place. Les hommes politiques ne tiennent pas leurs promesses de campagne, la majorité des jeunes sont sans emploi, n'ont pas de formation professionnelle adaptée et ceux qui vivent en milieu rural sont délaissés, oubliés. Aussi rêvent-ils d'une Afrique avec un taux de formation élevé, un système éducatif performant et efficace.

Face à la démission de l'État, aux fausses promesses des hommes politiques, le citoyen se met à rêver que de l'autre côté de la rive, avec les images qu'on voit à la télévision et dans les films, la vie devrait être belle, meilleure. Le villageois se met à rêver de la ville et de toutes ses lumières symboles de la réussite. Il nourrit secrètement l'idée de dire tôt ou tard au revoir à ce pays ou à ce village, où il se sent mal dans sa peau. Partir pour oublier les mésaventures, partir pour ne plus revenir, partir pour construire une autre vie.

D'autres nourrissent secrètement l'idée de devenir homme politique, voie royale pour devenir « quelqu'un », pour avoir la mainmise sur la justice, pour pouvoir faire les « affaires ». D'autres savent enfin que face à la démission de l'État, ils ne vont pas rester les bras croisés. Ils ne rêvent pas d'Europe, ils pensent qu'ils ont tout ici pour réussir. Si l'État vient à leur aide, tant mieux. S'il reste absent, ils sont prêts à se battre pour réussir.

Ils soutiennent que ce sont eux l'avenir de l'Afrique, ils sont prêts à se battre ici pour démontrer par A+B qu'on peut réussir en Afrique. Eux, sont les vrais fils d'Afrique.

Ils se disent : personne ne viendra construire l'Afrique à notre place. Leur message : travailler afin de contribuer au développement

du continent et à notre propre épanouissement, rester pour aider à la consolidation de la paix ; sensibiliser les Africains sur les effets néfastes de la guerre et cultiver l'esprit de paix et d'amour chez les jeunes Africains dans les écoles, à travers les médias.



S'agissant enfin de savoir comment ils pensent pouvoir jouer un rôle dans cette société qui sort d'années de crise, ils disent que seule une élection transparente et une politique d'insertion socioprofessionnelle des jeunes leur permettront d'accompagner un projet d'éducation à la culture de paix, de la tolérance, de la solidarité et de la citoyenneté.

Aussi, toujours selon eux, une culture de confiance en l'État et un changement des comportements peuvent favoriser une contribution active des jeunes. Car ce n'est qu'une fois bien éduqué et bien formé que l'on peut être un acteur potentiel de développement. Dans le cas contraire, au centenaire des indépendances, on aura toujours faim. ■

Madi Sollo

► POLITIQUE MIGRATOIRE

Le paradoxe sud-africain

Premier pôle économique de la région, l'Afrique du Sud offre de réelles opportunités d'emplois pour la main-d'œuvre étrangère qualifiée ou non, souvent mieux formée que la population noire sud-africaine pauvre. La législation fait de ce pays une terre d'accueil attractive pour les migrants fuyant les conflits ou le marasme économique de leur pays d'origine.

Après un périlleux voyage de plusieurs mois qui les a conduits de Bujumbura au Cap, Christophe et Denise arrivent en Afrique du Sud en 2005. Le couple burundais dépose une demande d'asile et survit grâce à un emploi de gardien de voitures. Reconnus réfugiés statutaires en 2007, ils font venir leurs enfants restés au pays et s'installent dans un township du Cap où ils ouvrent un cybercafé. Ordinateur après ordinateur, l'affaire se développe. Pourtant, malgré l'indéniable plus-value apportée au quartier, leur succès suscite une frustration au sein de la population pauvre et le couple vit dans la crainte omniprésente d'être victime de violences. À l'image de Christophe et Denise, de nombreux migrants sont confrontés chaque jour aux paradoxes de l'Afrique du Sud.



Plus de 75 % des migrants viennent de pays francophones, notamment de la RDC, du Burundi et du Rwanda, et arrivent en Afrique du Sud sans

parler l'anglais, malgré un niveau de formation souvent élevé. Pilier de l'intégration dans la société sud-africaine, l'enseignement de l'anglais est au cœur du dispositif de l'association Aresta. Reconnue en 2008 comme organisme de formation, Aresta, partenaire du CCFD-Terre Solidaire, offre des cours d'anglais à plus de 950 réfugiés chaque année. Elle développe également des actions d'aide à l'insertion professionnelle et un programme de plaidoyer et de médiation pour former les fonctionnaires sur la législation en vigueur et informer les migrants sur leurs droits.

Avec une Constitution fondée sur les acquis positifs de l'abolition de l'apartheid et la marche irréversible du pays vers une société démocratique, l'Afrique du Sud nouvelle ouvre ses frontières. Elle accepte les étrangers de toutes nationalités et refuse de placer les réfugiés dans des camps. Le délit de l'entrée illégale sur le territoire n'existe pas dans la législation. Pendant la procédure d'asile, et a fortiori en cas de reconnaissance du statut, les migrants peuvent accéder au travail, au logement, à l'éducation..., à tous les droits sociaux et civils, excepté le droit de vote.

Pourtant, les obstacles à une véritable intégration sont nombreux. La politique d'asile, seule possibilité légale d'admission des étrangers sur le territoire, se trouve aujourd'hui engorgée par l'afflux important des nouveaux arrivants. L'absence d'une politique migratoire spécifique oblige tout candidat à l'immigration à passer par la procédure d'asile pour prétendre à un emploi. Une procédure qui connaît nombre de dysfonctionnements, car les fonctionnaires n'étant pas suffisamment formés, le statut de réfugié est accordé de façon aléatoire. Enfin, si la demande d'asile se solde par un rejet, ce qui est fréquent, la personne, qui après avoir fait appel est déboutée, tombe dans l'illégalité et risque l'expulsion.

La faible cohésion de cette nouvelle société, jeune, multiethnique et faiblement structurée constitue une difficulté majeure pour l'intégration des migrants. Le maintien de fortes inégalités sociales et l'impatience de la population locale pauvre, qui attendait beaucoup



Manifestation contre des violences xénophobes qui ont fait plusieurs victimes à Johannesburg en mai 2008.

de l'après-apartheid, démultiplient le sentiment de frustration ressenti par les plus défavorisés. Les migrants peuvent alors devenir des boucs émissaires régulièrement victimes d'attaques xénophobes.

Il serait dommage que les difficultés du gouvernement à honorer les promesses faites pour réduire la pauvreté (taux de chômage estimé selon l'OCDE à 40 %) conduisent l'Afrique du Sud à se replier sur elle-même, à prendre un tournant sécuritaire et à revoir à la baisse sa politique d'accueil et d'ouverture. L'avenir est à la construction d'une politique migratoire plus globale qui allie les principes de l'asile politique aux impératifs d'une migration économique adaptée aux besoins du marché du travail. Une politique dont le succès dépend d'une cohésion sociale fondée en priorité sur la satisfaction des besoins des populations les plus déshéritées. ■

Nina Marx,

Chargée de mission Migrations internationales.

La mobilité est un droit

Nos économies sont de plus en plus interdépendantes. Les écarts de croissances démographiques entre le Nord et le Sud se creusent. Notre monde est un village planétaire où les migrations internationales sont un fait de société permanent. Les réaffirmations de souveraineté n'y feront rien, encore moins les débats sur l'identité nationale soulevant les peurs. Ni les décrets, ni les murs n'empêcheront les humains de migrer à travers le monde.

L'histoire nous a assez montré que, de tout temps, volontairement ou contraints, des hommes et des femmes se sont déplacés pour rechercher ailleurs un mieux-être qu'ils ne trouvaient pas immédiatement chez eux.

Derrière les concepts modernes d'États-nations, nos sociétés d'aujourd'hui ne sont que les produits de communautés humaines en mouvement qui ont agrégé au fil du temps, par assimilations plus ou moins complexes et conflictuelles, des vagues successives de migrations. La migration de main-d'œuvre comme celle de peuplement a de ce fait contribué à la construction de sociétés cosmopolites et favorisé un brassage culturel et humain devenu aujourd'hui consubstantiel du devenir des sociétés.

Les facilités de la communication et des transports ainsi que les progrès de la mondialisation ont accru les facteurs de mobilité et contribué à redessiner, en peu de temps, une nouvelle géographie mondiale des migrations. À ce jour, on compte près de 200 millions de migrants internationaux, soit un doublement du taux de migration mondiale en presque quarante ans. Plus aucun pays n'échappe au phénomène. Tous sont devenus pays émetteurs, pays d'accueil ou pays de transit de migrants.

Les logiques de la mobilité se sont structurellement transformées et diversifiées, faisant de nos États actuels, en raison des forts déséquilibres du fonctionnement économique mondial, un espace interdépendant de mobilité mondiale.

Certes, des zones de fractures économiques, politiques, sociales et démographiques subsistent et contribuent à maintenir de fortes tensions en matière de contrôle des flux migratoires (Bassin méditerranéen, Amérique du Nord et centrale, Portes de l'Europe...). Mais il demeure que les migrations internationales – comme facteur de transformation du monde actuel – sont plus que jamais un phénomène structurant de nos sociétés.

Les migrations sont un bien commun mondial

Si l'on excepte les États riches du Nord qui sont toujours tentés par la « logique forteresse » ou à tout le moins, par la politique du contrôle-réduction des flux, avec tous les paradoxes que comporte le recours permanent de certains secteurs économiques à la main-d'œuvre illégale, la grande majorité des pays exposés aux flux migratoires (60 %) ne cherchent pas à les réduire. 18 % ne définissent aucune politique migratoire particulière*. Évidemment, émergent aujourd'hui des pôles économiques dits secondaires ou régionaux qui sont autant de zones d'attraction de mouvements migratoires nouveaux. Seul un petit quart des pays du monde continue de vouloir ériger des barrières juridiques et physiques en se drapant dans une souveraineté à usage unilatéral, très souvent renforcée par une opinion publique majoritairement peu disposée au partage et à la solidarité avec les pays du Sud. Une prise de conscience mondiale se construit jour après jour (Rapport Kofi Annan devant les Nations unies, juin 2006) pour dire que

les migrations sont une chance pour le développement, qu'elles sont profitables à tous (États émetteurs, migrants et États d'accueil) et que, de ce fait, elles devraient sortir des arcanes habituels de la seule gestion souveraine des États nationaux pour faire l'objet d'une gouvernance globale multilatérale comme doit l'être tout bien commun de l'humanité. Des outils politiques et des instruments juridiques de gestion partagée existent. Des propositions de gouvernance globale par des organes internationaux à vocation multilatérale aussi (Commission mondiale sur les migrations internationales, Convention des Nations unies sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles...). À nous, acteurs de la société civile de nous les approprier et de prendre notre part là où nous sommes, au processus de mobilisation de la société civile internationale qui revendique de plus en plus un droit universel à la mobilité des personnes quelles que soient les causes de celle-ci, économiques, politiques sociales ou environnementales. ■

Assane Ba,

Chargé de mission Migrations internationales.

* Pour un autre regard sur les migrations. B. Badie, R. Brauman, E. Decaux, G. Devin, C. Wihlto de Wenden. Éditions La Découverte, mai 2008. 10 euros.

Pour en savoir plus

La maison du migrant à Gao accueille, écoute et accompagne les migrants. C'est aussi un lieu de réflexion et de construction. En témoigne la récente brochure *Gao, carrefour de migrations, carrefour de solidarités*, fruit d'une réflexion partagée entre acteurs de terrain. Ce document vise à partager, témoigner et dresser les fondations de solidarités futures. ccfd-terresolidaire.org/migrants

